

# Plan d'investissement constant Aggée

## Demande de conclusion d'un contrat d'achat avec dépôt et livraison

Le(s) signataire(s) [ci-après demandeur(s)] demande(nt) par le présent formulaire la souscription d'un contrat d'achat pour un plan d'investissement constant Aggée auprès de BB Wertmetall AG, conformément à l'ensemble des conditions correspondantes.

### Renseignements personnels

Demandeur A

Nom	Prénom	Date de naissance
Téléphone	Courriel	Nationalité
N°, rue	NPA	NPA

Demandeur B

Nom	Prénom	Date de naissance
Téléphone	Courriel	Nationalité
N°, rue	NPA	NPA

### Objet du contrat

1. Sont achetés des médailles d'argent Aggée de respectivement 31,1 g (1 once), d'un degré de pureté de 999,9, et/ou des médailles d'or Aggée de respectivement 31,1 g (1 once), d'un degré de pureté de 999,9.
2. Le volume minimum de l'objectif d'investissement s'élève à 201 onces d'argent ou 3 onces d'or.
3. Les livraisons sont possibles à partir de 100 onces d'argent ou 2 onces d'or ou bien une combinaison des deux.
4. Les prix d'achat sont publiés de manière continue sur [bb-wertmetall.ch](http://bb-wertmetall.ch), avec des majorations fixes sur les prix à la production. Une vente de marchandise nouvelle équivaut à la livraison issue de rachats de clients.
5. Des frais de garde à hauteur de 1% (+ TVA) par an vous incombent pour la conservation dans un entrepôt suisse sécurisé. Ces frais sont déduits tous les trimestres du stock de métaux précieux.
6. Tous les montants, commission et indications de prix d'achat s'entendent TVA applicable incluse, ceci pour autant et dans l'étendue qu'elle est due.
7. Lorsque le volume de l'objectif d'investissement est atteint, le client a la possibilité de prolonger le contrat (augmentation du volume de l'objectif d'investissement), d'exiger la livraison ou de continuer à faire garder les médailles contre rémunération. En l'absence d'instructions, les médailles continuent d'être gardées contre rémunération.

### Convention d'achat

1. Avec le plan d'investissement constant Aggée, vous vous engagez à acquérir chaque mois pendant au moins un an des métaux précieux pour un montant défini. Les versements mensuels sont entièrement investis dans de l'argent ou de l'or ou peuvent faire l'objet d'une répartition individuelle :

Argent en %	Or en %
-------------	---------

2. Montant mensuel total à verser dans le plan d'investissement constant Aggée pendant au moins 1 an:

Montant total mensuel	Début
-----------------------	-------

3. Des frais de gestion forfaitaires uniques à hauteur de 300 CHF doivent être réglés au début.
4. Des paiements supplémentaires ultérieurs sont possibles à tout moment par virement.

### Conventions de disposition, de livraison et de dépôt

En présence de 2 demandeurs, l'Art. 143 ss du Code des obligations suisse sur l'application de la solidarité s'applique, conformément aux conditions particulières relatives au plan d'investissement constant Aggée, Point 4. Jusqu'à la livraison, le dépôt collectif de la marchandise en copropriété a lieu entièrement assuré dans un entrepôt suisse sécurisé.

Conventions spéciales

Adresse de livraison différente

Compte de référence, IBAN

### Déclaration du/des demandeur(s)

J'ai/Nous avons bien pris connaissance de l'ensemble des conditions relatives au plan d'investissement constant Aggée. J'ai/Nous avons reçu une copie de cette demande. Je consens/Nous consentons à la transmission des informations à l'adresse électronique susmentionnée par le vendeur et le médiateur. J'accorde/Nous accordons mon/notre consentement pour le traitement et la transmission des données. J'agis/Nous agissons pour mon/notre propre compte et suis/sommes l'/les ayant(s) droit économique(s) du contrat.

### Droit de rétractation

Vous avez le droit de résilier ce contrat sous quatorze jours. Le délai de résiliation est de quatorze jours à compter du jour où vous entrez en possession des marchandises, ou un tiers que vous aurez désigné et qui n'est pas le transporteur. La date d'envoi fait foi. Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous en informer (BB Wertmetall AG, Bachstr. 40, Case postale 612, 5600 Lenzburg 1) au moyen d'une déclaration claire (lettre ou courriel). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétraction de notre site Internet.

### Conséquences de la rétractation

En cas de résiliation, nous vous restituons tous vos versements, y compris les frais de livraison (à l'exception de frais supplémentaires si vous avez opté pour un mode de livraison spécial), sous quatorze jours à compter du jour où nous recevons votre notification de rétractation. De manière générale, nous utilisons pour ce remboursement le même moyen de paiement que celui que vous avez utilisé pour votre transaction initiale. Nous pouvons refuser le remboursement jusqu'à ce que les marchandises nous soient retournées intactes. Les frais de renvoi des marchandises vous incombent.

### Demandeur A

Lieu, date
Signature

### Demandeur B

Lieu, date
Signature

### Liste de vérification pour le plan d'investissement constant Aggée Privatpersonen

#### Personnes physiques

- Demande de conclusion d'un contrat d'achat
- Formulaire A
- Carte d'identité/passeport authentifié(é)\*
- Formulaire E (à partir d'un objectif d'investissement de 100 000 CHF)

#### Entreprise

- Demande de conclusion d'un contrat d'achat
- Formulaire K
- Carte d'identité/passeport authentifié(é) de la/des personne(s) autorisée(s) à signer\*
- Formulaire E (à partir d'un objectif d'investissement de 100 000 CHF)

\* Pour les personnes résidant en Suisse, la prestation Identification Jaune permettant de faire établir une copie certifiée authentique de la pièce d'identité est disponible dans les filiales de La Poste.